

Délibérations du 19 novembre 2021

La Commission Formation et Vie Universitaire s'est tenue en présentiel dans le respect des gestes barrières.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, en sa séance du 19 novembre 2021, 9h, en salle du Conseil, bâtiment Bélénos (BDR).

Sous la présidence de Marie-Karine LHOMMÉ, Vice-Présidente chargée de la formation et de la vie étudiante

Vu le code de l'éducation, article L712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Lumière Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018 ;

Donne les avis suivants :

Membres : 37 en exercice

Quorum : 19

Présent.es et représenté.es en début de séance : 20

Étaient présent.es :

Collège A : Martine SEVILLE, Emilie VAYRE

Collège B : Hervé GOLDFARB, Alexandre QUIQUEREZ, Marie-Karine LHOMMÉ, Tanguy LEROY, Samuel BAUDRY, Pascale COLLIOT

Collège BIATSS : Olivier DAMOUR, Eve ROTHBERG, Flora PULCE, Hervé BRUNI

Personnalités extérieures :

Usagers/ères : Vincent MUOT, Quentin LAURISSE

Représenté.es : Marie DESPRES-LONNET, Valérie HAAS, Jean-Yves AUTHIER, Isabelle BOEHM, Erica DUMONT, Ninon CHARLES

Invité.es : Arnaud DE LA ROCHETTE DE ROCHEGONDE, Guillaume PROTIERE, Reza HADJIKHANI, Fatima FERREIRO, Frederic VIOLAY, Céline MARTIN DE BOUDARD, Jim WALKER, Vincent BENOIST, Anne-Cécile GERVAIS

Invité.es permanent.es : Cathy LOBRY, Valérie DESPRAT, Agnès DANTHENY, Stéphane CHARIGNON

AVIS				
MODIFICATION DE MAQUETTES 2021-2022	Pour	Contre	Abst	NPPV
<p>05 – Modifications de maquettes 2021-2022</p> <p>Ce point est l'occasion de donner quelques chiffres sur le début de la collaboration avec Lyon 1 pour le dispositif PASS/LAS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - LAS 2020-21 (inscrits à Lyon 2, mineure santé Lyon 1) : 35 inscrits, 28 validations de la L1. Réussite au bloc 1 (dans la maquette) : 9 / Réussite au bloc 2 (hors maquette) : 4 <p>Réussite MMMOP : 4</p> <ul style="list-style-type: none"> - PASS 2020-21 (inscrits à Lyon 1, mineure psychologie – sciences co Lyon 2): 25 inscrits, 18 ont validé leur année. Réussite MMOP : 15 <p>Inscrits en LAS 2 2021-2022 : 2</p> <p>Les modifications votées sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - MASTER 1 HCP_2021 : Remplacement de l'enseignement : 4BPCF021 « Marché de l'art et antiquité » (CM de 21h) par l'enseignement 				

<p>« Guerre et patrimoine à l'époque contemporaine » (CM de 21h), à la demande du partenaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - M2 MEEF ANGLAIS PARCOURS B 2021 : Ajout des 2 UE Stage & Mémoire - L2 LAS PSYCHOLOGIE (2021-2022) : création d'un parcours LAS 2 par l'ajout de l'UE bloc 2 hors maquette à la maquette de L2 psychologie (4 CM : Chimie, Biochimie biologie moléculaire, Histologie et Biologie du Développement, Biologie cellulaire). 				
<p>Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 20 Vote 04 – Avis favorable</p>	19	0	0	1
EXONERATIONS DES DROITS D'INSCRIPTION 2022-2023	Pour	Contre	Abst	NPPV
<p>06 – Exonérations des droits d'inscription 2022-2023</p> <p>La discussion porte essentiellement sur la question des frais différenciés pour les étudiant.es étranger.es (hors Union européenne). Il a été discuté en CAC du 8 novembre et fait l'objet de demandes de précisions au VP RI Jim Walker. Des exonérations en licence resteront possibles sur critères sociaux. Des discussions sont en cours entre la CPU et le Ministère sur la question. Cette question pourra faire l'objet d'une discussion annuelle, pour affiner la stratégie.</p> <p>Tableau des exonérations des droits d'inscription 2022-2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exonérations de nature générale, au titre de la situation personnelle de l'étudiant.e, et au titre des orientations stratégiques de l'établissement - Exonérations de nature spécifique au titre des parcours de formation Lyon 2 <p>3 modifications à noter cette année :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ajout de « En master » pour l'exonération partielle des droits d'inscriptions des étudiants étrangers hors UE et hors accord internationaux pour une inscription « en Master ». Ajout de l'exonération totale des droits d'inscription « DU Dialogues pour locuteur.rices de langues afghanes. » Voir point 7 de cette CFVU du 19 novembre 2021. - Suppression des exonérations DU Juridique + Capacité en droit en prévision de la fermeture de la Capacité en droit à la rentrée 2022. 				
<p>Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 19 Vote 05 – Avis favorable</p>	13	0	3	3
EXONERATION INSCRIPTION DU DIALOGUES 2021-2022	Pour	Contre	Abst	NPPV
07 – Exonération inscription DU Dialogues 2021-2022				

<p>A la rentrée 2021, l'UFR de Langues a mis en place une nouvelle formation – le DU Dialogues (Médiation, interprétariat, migration).</p> <p>Ce DU s'adresse à des interprètes et médiateur.rices professionnel.les ou bénévoles travaillant avec des publics migrants dans les domaines socio-médical et juridique. Il existe une forte demande pour ce genre de service linguistique.</p> <p>L'exode précipité par la chute du gouvernement afghan augmente les besoins pour des interprètes maîtrisant le dari et le pashto. Or même avant la crise actuelle, les afghans représentaient la plus grande part des demandes d'asile (selon le bilan du Cimade de février 2021) et on constatait déjà un manque de compétences dans ces langues. Après concertation avec la Présidence et afin de participer à l'effort d'accueil des universités françaises, l'équipe du DU Dialogues a donc proposé d'ouvrir des places supplémentaires pour des nouveaux arrivants ayant déjà une maîtrise suffisante du français (niveau B2 acquis).</p> <p>Compte tenu de la situation critique et imprévue, il est demandé à la CFVU d'approuver l'exonération exceptionnelle des frais d'inscription pour des locuteur.rices de langues afghanes en 2021-22.</p> <p>L'exonération de ce public a été inscrite dans le tableau des exonérations de l'établissement pour 2022/2023 (Point 6 de cette CFVU du 19 novembre 2021).</p>				
<p style="text-align: center;">Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 19 Vote 06 – Avis favorable</p>	18	0	1	0
CAPACITES D'ACCUEIL 2022/2023 LICENCES 1ERE ANNEE	Pour	Contre	Abst	NPPV
<p>08 – Capacités d'accueil 2022/2023 Licences 1ère année</p> <p>Tableau des capacités d'accueil des Licences 1 2022/2023 par mention & libellé couple/étape :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4844 nouveaux entrants par Parcoursup - 124 autres entrées - 533 redoublant.es. <p>Soit une capacité totale de 5501 places.</p> <p>Attendus locaux & cadrage des modalités d'examens des candidatures, Parcoursup 2022-2023 :</p> <p>Attendus locaux des formations de L1 par couples. Le cadrage des modalités d'examens des candidatures reste assez général, et sera affiné lors de la mise en place des commissions d'examen des vœux.</p> <p>Il est demandé et adopté la modification de la note attribuée par défaut en cas d'absence de fiche avenir de 14 à 16/20, car une note plus basse pénalise les</p>				

<p>demandes de réorientations ou les reprises d'études.</p> <p>Attendus & capacités des BUT – IUT Lumière 2022/2023 :</p> <p>Liste des critères retenus par la commission d'examen des vœux, des éléments pris en compte pour l'évaluation des critères et du degré d'importance des critères.</p> <p>Cadrage national des attendus et attendus spécifiques par BUT.</p> <p>Capacités des BUT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - BUT Hygiène, Sécurité, Environnement (HSE) CAPACITE 2022 Totale : 54, par Parcoursup : 52 - BUT Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA) CAPACITE 2022 Totale : 86, par Parcoursup : 84 - BUT Qualité, Logistique Industrielle et Organisation (QLIO) CAPACITE 2022 Totale : 80, par Parcoursup : 78 - BUT Gestion Logistique et Transport (GLT) CAPACITE 2022 Totale : 60, par Parcoursup : 57 - BUT Statistique et Informatique Décisionnelle (STID) CAPACITE 2022 Totale : 60, par Parcoursup : 56 				
<p>Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 19 Vote 07 – Avis favorable</p>	16	0	0	3
CAPACITES D'ACCUEIL 2022/2023 M1	Pour	Contre	Abst	NPPV
<p>09 – Capacités d'accueil 2022/2023 Masters 1ère année et leurs modalités de recrutement</p> <p>Ce point est reporté à une prochaine CFVU exceptionnelle à la demande des membres de la CFVU.</p>				
<p>Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : Non voté Vote 08 – Reporté à la prochaine CFVU</p>	/	/	/	/
CREATION DU CIEF	Pour	Contre	Abst	NPPV
<p>10 – Création DU CIEF</p> <p>DU Prep'SEG :</p> <p>Le CIEF ouvre une nouvelle collaboration avec l'UFR SEG de l'université Lumière Lyon 2.</p> <p>Face aux difficultés linguistiques et méthodologiques rencontrées par les étudiant.e.s internationaux/ales et constatées par l'UFR SEG, ce DU est un outil de remédiation préventive : c'est une formation linguistique comportant un</p>				

<p>volet de langue générale et un volet de langue de spécialité.</p> <p>De plus, cette formation permet aux étudiant.e.s de participer à des CM de la Licence Economie Gestion. Ces CM sont doublés d'un accompagnement méthodologique du CIEF permettant de reprendre les contenus afin de préparer les étudiant.es à leur futur cursus.</p> <p>A l'issue de cette formation, les étudiant.e.s pourront postuler en Licence Economie Gestion en ayant les moyens linguistiques et méthodologiques de poursuivre et réussir leurs études.</p> <p>Maquette : Chaque semestre est composé de 7 UE</p> <p>Budget : Total des dépenses 76 880 €, total des recettes 77 000€.</p> <p>Formation numérique Apprendre le français entre Saône et Rhône</p> <p>Le CIEF ouvre une nouvelle formation. Après avoir développé ses compétences numériques lors des confinements dus au covid-19, le centre met en place une offre numérique complète. Ainsi le CIEF pourra répondre à la demande de stagiaires internationaux/ales ou stagiaires locaux/ales qui n'auraient pas la possibilité de se rendre en cours pour raisons professionnelles, familiales, ou autre.</p> <p>Cette formation n'est pas diplômante. Elle est destinée à améliorer ses compétences en langue française au niveau B1 et B2.</p> <p>Maquette : 3 TD, pour un total de 24,5h</p> <p>Budget : Total des dépenses 4177 €, total des recettes 4225€</p>				
<p>Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 20 Vote 09 – Avis favorable</p>	20	0	0	0
MODIFICATION DE MAQUETTES - FORMATION CIEF 2022-26	Pour	Contre	Abst	NPPV
<p>11 – Modification de maquettes - Formation CIEF 2022-26</p> <p>Le CIEF modifie ses maquettes pour trois raisons essentielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La modification de durée de cours d'1h45 à 1h qui impose une réflexion et invite à des rééquilibrages à l'intérieur des maquettes. -Des informations concernant la délivrance des visas en fonction des volumes horaires spécifiques, hebdomadaires et globaux dans les centres de FLE qui imposent une modification du volume horaire des DUEF (Diplôme Universitaire d'études françaises) A1, A2, B1, B2, C1 et C2. -Une rationalisation des diplômes DUEF A1, A2, B1, B2, C1 et C2 du CIEF par la suppression du choix entre semi-intensif (210 heures) et intensif (280 heures). <p>Le volume global horaire unique des DUEF sera de 240 heures (au lieu de 210 heures ou 280 heures actuellement). En effet, les visas pour les inscriptions via Campus France pour la Chine, la Colombie et l'Iran ne seront accordés que pour</p>				

<p>un minimum de 20 heures de cours hebdomadaires et un volume global de 240h.</p> <p>Modifications de maquettes du CIEF pour 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DUAC - DU FOS - DU Passerelle B1 - DU Passerelle B2 - FEMI - DUEF A1, A2, B1, B2, C1, C2 - Formation de formateurs - Stage été <p>Budget prévisionnel DUEF tous niveaux 2022/2023 : Total des dépenses 573 720€, total des recettes 600 000€.</p>				
<p>Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 20 Vote 10 – Avis favorable</p>	20	0	0	0
TARIFS 2022-23 CIEF	Pour	Contre	Abst	NPPV
<p>12 – Tarifs 2022-23 CIEF</p> <p>Le volume global horaire des diplômés annuels (DUCAI, DUVPF, DUASCIE, DUAC) ne changent pas et les tarifs sont maintenus.</p> <p>Le CIEF souhaite retrouver un effectif d'étudiant.e.s d'environ 400 par semestre (réduit à 200 avec la covid). Avec plus de 350 étudiant.e.s au semestre, l'emploi de vacataires et une quantité d'étudiant.e.s par groupe plus compatible avec les attendus (de 15 à 20 étudiants par groupe), le surplus d'heures des DUEF sera financièrement absorbé. Donc, en 2022 – 2023, le tarif de 1500 euros des DUEF (ex-semi-intensif + 100 euros de pré-inscription pour les nouveaux étudiant.e.s) sera maintenu.</p> <p>Pour rappel, en 2021 – 2022 les tarifs du CIEF ont été globalement augmentés de 17% à 20% selon les formations ; une autre augmentation pour la rentrée 2022 – 2023, pourrait entraîner une baisse des effectifs, alors qu'il est actuellement question de relancer les activités CIEF.</p>				
<p>Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 20 Vote 11 – Avis favorable</p>	19	0	0	1
CONVENTIONS	Pour	Contre	Abst	NPPV
<p>14 – Conventions – Vote 1 sur 2</p> <p><u>Présentation par Céline MARTIN de BOUDARD :</u></p> <p>Renouvellement convention - Sportifs de haut niveau (UFR SUAPS, Partenaire</p>				

CREPS) : La convention détermine le cadre général dans lequel doivent s'inscrire les dispositions en faveur des conditions d'accueil, de scolarisation, de soutien et d'accompagnement des sportifs de haut niveau (étalement du cursus de formation, dispense d'assiduité, aménagements des examens...)

Présentation par Anne-Cécile GERVAIS :

Création convention – Projet Campus connectés (Partenaire Mairie de Belleville-en-Beaujolais) : Définir les conditions et modalités de reversement de la part de la subvention par le Porteur de projet (Belleville) au Partenaire (Lyon 2)

Création convention – Projet Campus connectés (Partenaire Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien) : Définir les conditions et modalités de reversement de la part de la subvention par le Porteur de projet (COR) au Partenaire (Lyon 2)

Présentation par Arnaud de ROCHEGONDE :

Avenant convention – Master mention droit public, parcours « Droits de l'Homme » (UFR DROIT, Partenaire IEP de Lyon) : Modification de la convention initiale portant sur l'organisation pédagogique et la prise en charge des heures d'enseignement.

Avenant convention – Master Science de l'Education (UFR ISPEF, Partenaire IFCS TL) : Avenant financier permettant le règlement sur facture des frais 2020-2021 de l'Université Lyon 2 émise après la dernière heure de cours effectuée.

Création convention - LP Guide conférencier (UFR TT, Partenaire Syndicat Mixte du Beaujolais Geopark) : La présente convention a pour objet de préciser les missions, les engagements, les moyens et les modalités de la collaboration que le Syndicat Mixte du Beaujolais et l'Université Lyon 2 pour favoriser à la fois l'insertion professionnelle des étudiants et professionnaliser les GéoGuides du Geopark.

Création convention – LP Guide conférencier (UFR TT, Partenaire Only Lyon Tourisme et congrès) : La présente convention a pour objet de préciser les engagements, les moyens et les modalités de la collaboration que OnlyLyon tourisme et congrès et l'Université Lyon 2 entendent mettre en œuvre pour favoriser l'insertion professionnelle des étudiant.e.s.

Création convention – LP Guide conférencier (UFR TT, Partenaire Centre culturel « Le Rize ») : La présente convention a pour objet de préciser les missions, les engagements, les moyens et les modalités de la collaboration que le Rize et l'Université Lyon 2 entendent mettre en œuvre pour favoriser à la fois l'insertion professionnelle des étudiant.e.s et pérenniser des parcours guidés.

Création convention - Master 2 Histoire, Civilisation et Patrimoine/Culture de l'Écrit et de l'Image (UFR TT, Partenaire Carrefour des Cultures Africaines - CCA-) : La présente convention a pour objet de définir la mise en œuvre du projet, les missions, les engagements, les moyens et les modalités de la

<p>collaboration que le CCA et l'Université Lyon 2 entendent mettre en œuvre un partenariat ayant pour but de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants et définir une nouvelle stratégie pour la valorisation du fond patrimonial du CCA.</p> <p>Avenant convention – LP MAEP (UFR TT, Partenaire EPLEFPA de Vienne-Seyssuel) : Renouvellement de la convention portant sur la Licence Professionnelle "Technicien chargé de projets milieux aquatiques et eaux pluviales" pour l'année 2021/2022 et modification du calendrier et de l'annexe financière.</p> <p><u>Présentation par Flora PULCE :</u></p> <p>Renouvellement convention – DPI Master Tourisme (UFR TT, Partenaire Université de Tbilissi, Géorgie) : La présente convention a pour objet de déterminer les modalités de versement par l'Université de Tbilissi à l'Université Lyon 2, de la rémunération des heures de travail des enseignants de l'Université Lyon 2.</p>				
<p>Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 15 Vote 12 – Avis favorable</p>	14	0	0	1
CONVENTIONS	Pour	Contre	Abst	NPPV
<p>14 – Conventions – Vote 2 sur 2 (demande d'une élue)</p> <p><u>Présentation par Arnaud de ROCHEGONDE :</u></p> <p>Avenant convention – Licence Master Droit (UFR DROIT, Partenaire ICLY) : Cet avenant procède à l'augmentation de la capacité d'accueil des étudiant.e.s de l'ICLY, au sein de la Faculté de Droit Julie-Victoire Daubié, en prenant pour référence le nombre d'inscriptions définitives pour l'année universitaire 2020-2021.</p>				
<p>Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 15 Vote 13 – Avis favorable</p>	11	2	1	1
DECISIONS COMMISSION PROJET CVEC 16 NOVEMBRE 2021	Pour	Contre	Abst	NPPV
<p>15 – Décisions commission Projet CVEC 16 novembre 2021</p> <p>Financement de 14 projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet annuel de l'association BDE MIASHS Lyon 2 - Réalisation de courts-métrages d'animation visant à vulgariser le droit de l'environnement – Collectif « Les mauvaises herbes » - Projet annuel – Le Jardin de Cérés - Besoins annuels de l'association UniVert Lumière - Goûter de fin d'année – BDE ISPEF 				

<ul style="list-style-type: none"> - Projet de concert "Musique vocale anglaise à travers les siècles" – Chœur Mixte Universitaire de Lyon - Frais de fonctionnement – Bureau des étudiants – Administration économique et sociale - Projet Le Troisième Lieu – RL2 Radio - Modules - Débattre en Lumière - Kit de démarrage – Dinocord - Kit de démarrage – Rouj Kana - Kit de démarrage – Look Both Ways - Forfait semaine interasso – Estigma - Forfait semaine interasso – Com'Unity 				
<p>Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 15 Vote 14 – Avis favorable</p>	15	0	0	0
QUESTIONS DIVERSES				

Fait à Lyon, le 23/11/2021

Marie-Karine LHOMMÉ
Vice-Présidente chargée de la formation et de la vie étudiante

